

[EN-TÊTE DU MINISTRE]

DATE

Paul G. Smith
Président du conseil d'administration
ApprovisiOntario
200, rue Front Ouest, bureau 800
Toronto (Ontario) M5V 3K2

Objet : Lettre d'instructions annuelle d'ApprovisiOntario pour 2025-2026

En tant que ministre responsable d'ApprovisiOntario, je vous adresse la présente en votre qualité de président du conseil d'administration de l'organisme pour vous faire part de mes attentes pour l'exercice 2025-2026. Mon intervention s'inscrit en conformité avec les exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations.

Conformément à la Directive, les organismes doivent établir leurs buts, objectifs et orientations en fonction des priorités et lignes directrices du gouvernement. Le président doit ainsi rédiger le plan d'activités d'ApprovisiOntario en y indiquant les mesures prises pour donner suite à mes attentes et aux priorités du gouvernement ci-dessous et faire état des progrès réalisés dans un rapport annuel. Le Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement est informé chaque année de la conformité avec les exigences que je viens de nommer.

J'aimerais vous présenter les priorités qui suivent expressément pour ApprovisiOntario, qui visent à favoriser le bon fonctionnement de l'organisme, à transformer la chaîne d'approvisionnement du secteur public, à exploiter le pouvoir d'achat de l'Ontario et à démontrer les progrès et les réussites.

1. Faire en sorte d'ApprovisiOntario conserve le titre d'organisme principal de prestation de services pour la chaîne d'approvisionnement de l'Ontario

- Continuer à renforcer les capacités et veiller à ce qu'ApprovisiOntario dispose des ressources et des capacités pour réaliser son mandat concernant les marchés publics et la chaîne d'approvisionnement du secteur public et satisfaire aux besoins des clients.

2. Transformer et moderniser la chaîne d'approvisionnement et la passation de marchés du secteur public

- a. Continuer la mise en œuvre de la feuille de route pluriannuelle pour la transformation d'ApprovisiOntario afin d'atteindre les objectifs du gouvernement et de centraliser davantage l'approvisionnement pour le bien de l'ensemble du secteur public (fonction publique et secteur parapublic de l'Ontario) :

- continuer de perfectionner et de mettre en œuvre des stratégies de collaboration avec les agents de prestation de services, notamment les organismes de services partagés et les organismes d'achats groupés;
 - continuer de perfectionner et de mettre en œuvre des plans d'action sectoriels qui précisent comment ApprovisiOntario traitera les activités de passation de marchés décentralisées;
 - suivre une méthode de réalisation des avantages validée par une entité indépendante et appliquée de manière uniforme, comme celle utilisée par des organismes semblables, pour mesurer l'efficacité, et l'assortir de points de référence, d'objectifs et d'échéances pour les grandes énoncées dans la présente lettre;
 - faire en sorte que les chaînes d'approvisionnement essentielles demeurent en santé par des stratégies d'atténuation des risques et des activités pour en évaluer l'efficacité;
 - consulter le MSPEA et les autres ministères responsables pour la mise en œuvre des plans d'action et des feuilles de route.
- b. Continuer à collaborer avec des partenaires pour établir des modèles de chaîne d'approvisionnement intégrée pour les secteurs prioritaires qui répondent aux besoins en marchés publics, déterminés en consultation avec le ministère.
- c. Moderniser la passation des marchés pour aider l'Ontario à devenir une autorité de premier ordre :
- promouvoir les marchés publics qui proposent des innovations et d'autres modèles de marchés avancés pour qu'on soit en mesure d'en retirer davantage;
 - continuer à prôner la diversité parmi les fournisseurs et à prévoir des marchés publics pour les Autochtones;
 - poursuivre les initiatives de modernisation des marchés publics, notamment la modernisation du programme de fournisseurs attirés, l'optimisation du recours au numérique et aux données, la réduction du travail imposé aux fournisseurs, les pratiques d'achat respectueuses des principes du développement durable et l'adoption d'une approche sur le client.

3. Fournir des services centralisés pour la passation de marchés et la chaîne d'approvisionnement bénéfiques pour les Ontariens

- a. Continuer d'accroître le pouvoir d'achat de l'Ontario en centralisant les achats du secteur public et en augmentant les dépenses gérées activement par ApprovisiOntario :
- faire en sorte d'en donner plus aux contribuables pour leur argent, de pouvoir faire face à l'adversité et de favoriser le développement économique;
 - enrichir les plans et initiatives de gestion des catégories en précisant notamment les catégories visées, l'échéancier et les priorités afin d'en faciliter l'évaluation de l'efficacité;

- augmenter le recours aux ententes d'achat en masse (celles déjà en place et celles à venir) d'ApprovisiOntario et harmoniser les contrats dans l'ensemble du secteur public, y compris avec le secteur parapublic;
 - stimuler les travaux de planification des marchés publics dans l'ensemble du secteur public en guise de préparation pour la suite des choses;
 - mettre en valeur les programmes et activités de la chaîne d'approvisionnement provinciale auprès des municipalités et mettre à profit les relations avec les équipes qui y sont responsables des achats.
- b. Assurer le maintien et la gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement de la province en équipement de protection individuelle et en fournitures et équipements essentiels afin de créer des réserves à long terme de matériel essentiel qui pourra être mis à la disposition des gens :
- mettre en œuvre une stratégie d'entreposage à long terme afin de réduire la superficie de l'entrepôt sans nuire à l'approvisionnement en équipement essentiel au secteur public;
 - se doter d'une stratégie de constitution de réserves d'urgence en collaboration avec Gestion des situations d'urgence Ontario, le ministère de la Santé et le médecin hygiéniste en chef.
- c. Continuer de fournir des services de chaîne d'approvisionnement de qualité aux ministères de la fonction publique de l'Ontario et à d'autres clients existants :
- gérer et enrichir le programme de fournisseurs attitrés;
 - fournir des conseils sur la passation de marchés aux clients de la fonction publique et du secteur parapublic de l'Ontario selon les besoins;
 - travailler en collaboration avec le ministère et les clients de la fonction publique pour veiller à la satisfaction des besoins internes et à l'atteinte des niveaux de service au fil de la centralisation.
- d. Contribuer à l'atteinte des grands objectifs liés aux priorités gouvernementales, en suivant les orientations établies et en collaborant avec le personnel ministériel et les autres ministères :
- évaluer la mise en œuvre de l'Initiative de développement des entreprises ontariennes;
 - rendre le processus de passation de marchés plus accessible;
 - favoriser les initiatives liées à l'intelligence artificielle et à la cybersécurité;
 - contribuer aux priorités gouvernementales concernant la chaîne d'approvisionnement et les marchés publics qui font surface.

4. Démontrer les progrès et les résultats atteints

- a. Présenter, au moyen de données vérifiées et d'indicateurs de rendement pertinents, les progrès réalisés par ApprovisiOntario dans la mise en œuvre de son mandat dans des rapports trimestriels et réguliers transmis au ministère pour ce qui suit :

- application uniforme d'une méthodologie de mesure des bénéfices validée de façon indépendante;
- mesures d'efficacité, objectifs et délais en fonction d'indicateurs dont on peut suivre l'évolution, qu'on peut comparer avec les valeurs antérieures et qui peuvent se perfectionner avec le temps;
- initiatives, projets et avantages et résultats obtenus, y compris les dépenses auditées sous gestion, les économies et les coûts évités;
- état des acquisitions, catégories à venir et acquisitions prévues;
- plans d'action ou feuilles de route qu'ApprovisiOntario élabore en réponse à la présente lettre.

- b. Collaborer avec le ministère à l'élaboration de l'approche de la méthode de reddition de compte d'ApprovisiOntario.

Le plan d'ApprovisiOntario visant à répondre à mes attentes et à devenir un organisme de prestation de services doit être décrit dans la plus récente version du plan d'activités triennal 2025-2026 de l'organisme, qui doit être présenté au plus tard le 1^{er} janvier 2025 et répondre aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations.

Priorités pangouvernementales pour le secteur des organismes

Les organismes sont des entités publiques et sont tenus d'agir dans l'intérêt de la population de l'Ontario et de gérer les fonds publics de manière responsable. Ils doivent aussi respecter les politiques et directives gouvernementales.

Les directives que je propose à ApprovisiOntario pour 2025-2026 se divisent en trois grands axes : l'innovation, la viabilité à long terme et la reddition de compte.

Innovation

1. Simplifier les interactions avec les clients.
2. Enrichir et optimiser l'offre de services numériques.
3. Améliorer la satisfaction des clients.
4. Collaborer avec les organismes qui transmettent sur demande à ApprovisiOntario les données relatives aux dépenses et à la planification des marchés publics, aux contrats et aux relations avec les fournisseurs pour prendre des décisions éclairées.

Viabilité à long terme

5. Renforcer la prestation de services publics en optimisant la capacité de l'organisme et en orientant les ressources vers les points prioritaires.
6. Utiliser les ressources publiques de manière efficace :
 - a) respecter les affectations financières de l'organisme;

- b) assurer une gestion prudente et responsable des effectifs. Lorsqu'un organisme doit considérablement augmenter ses effectifs, il lui faut présenter au ministre un plan de ressources humaines justifié par les priorités gouvernementales ou son mandat.

Reddition de compte

- 7. Élaborer des indicateurs d'efficacité en fonction des résultats et en rendre compte afin d'assurer un suivi efficace.
- 8. Protéger les données des citoyens, des entreprises ou des organisations par une gestion active et des mesures de cybersécurité et en rendant compte de l'usage de l'intelligence artificielle.
- 9. Signaler tous les risques élevés avec les plans pour les réduire efficacement.
- 10. Harmoniser les politiques de travail hybride avec celles de la fonction publique et étudier les possibilités d'optimisation des bureaux afin de réduire l'espace occupé et réaliser des économies :
 - a) collaborer avec le ministère de l'Infrastructure pour trouver les locaux pour les bureaux;
 - b) respecter la Directive sur les biens immobiliers du Conseil de gestion du gouvernement et les normes d'aménagement des locaux à bureaux modernes de la fonction publique.
- 11. Élaborer et encourager des initiatives en matière de diversité et d'inclusion en promouvant un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.

Les engagements globaux ci-dessus sont ceux qui s'appliquent aux organismes provinciaux dotés d'un conseil d'administration. Vous trouverez dans le guide ci-joint toute l'information sur chaque priorité et les indicateurs correspondants si vous n'en avez pas déjà adopté.

ApprovisiOntario a connu une année fructueuse, marquée par une croissance et des projets prometteurs. Je vous remercie, vous ainsi que vos collègues membres du conseil d'administration, pour votre engagement continu envers ApprovisiOntario. Votre travail et vos contributions sont inestimables pour moi et pour la population de l'Ontario.

Pour l'avenir, veuillez continuer de vous concentrer sur l'efficacité des services offerts par l'organisation, la modernisation et l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement, l'optimisation du pouvoir d'achat, la prestation de services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux marchés publics et la communication des progrès et des résultats.

Nous sommes impatients de voir ApprovisiOntario devenir pleinement en mesure de s'acquitter de son mandat. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Samantha Poisson, sous-ministre, à [courriel] ou au [téléphone].

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

L'honorable Stephen Crawford
Ministre

Pièce jointe : Tableau des priorités du gouvernement pour 2025-2026

c. c. :

Samantha Poisson, sous-ministre

Christopher Gonsalves, sous-ministre adjoint

Jamie Wallace, directeur général, ApprovisiOntario

Jeremy Wittet, chef de cabinet

Jordan Adair, directeur des politiques

Natasha Holland, directrice générale de l'administration